



Formation 11.2.6.2 Badge Aéroportuaire (ZSAR) - Zones de Sûreté à Accès Réglementé

Prérequis

Connaissance de base de la sûreté aéroportuaire.

Âge minimum : 18 ans.

Objectifs

Comprendre les réglementations et les procédures de sécurité applicables aux Zones de Sûreté à Accès Réglementé (ZSAR).

Développer les compétences nécessaires pour l'obtention et l'utilisation efficace du badge aéroportuaire (ZSAR).

Garantir la sûreté et la sécurité dans les zones réglementées des aéroports.

Public visé

Agents de sûreté aéroportuaire.

Employés des compagnies aériennes.

Personnels intervenant dans les zones réglementées des aéroports.

Durée

Formation complète : 14 heures (2 jours).



Modalités et délais d'accès

Inscription : Ouverte tout au long de l'année.

Délai d'accès : Généralement entre 1 et 2 semaines après inscription.

Tarifs

Coût de la formation : Sur devis. Contactez-nous pour une estimation personnalisée.

Contacts

LA METHODE

Organisme de formation professionnelle

Téléphone : (+33) 01 55 81 44 12 / (+33) 06 29 75 54 79

Email : contact@lamethodeformation.com

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

Supports pédagogiques :

Présentations interactives et supports visuels.

Études de cas réels.

Exercices pratiques et simulations.

Modalités d'évaluation :

Contrôles continus et exercices pratiques.

Test final validant l'acquisition des compétences.

Certification délivrée à l'issue de la formation.



Accessibilité aux personnes handicapées

Formation adaptée avec des aménagements spécifiques pour répondre aux besoins individuels.

Référent handicap disponible pour accompagner les participants.

Programme de Formation

Introduction au badge aéroportuaire

Rôle du badge ZSAR dans la gestion des accès en zones réglementées
Contexte réglementaire national et européen

Procédures d'obtention et d'utilisation du badge

Conditions et étapes pour l'attribution du badge ZSAR
Consignes de sécurité et obligations des détenteurs de badge

Accès et contrôles en zones réglementées

Techniques de contrôle des badges aux points d'accès sécurisés
Surveillance des zones sensibles et gestion des anomalies

Règles de prévention et gestion des risques

Sensibilisation aux comportements à adopter en zones de sûreté
Protocoles à suivre en cas de perte ou de vol d'un badge

Mises en situation pratiques

Simulation de contrôle d'accès en zones réglementées
Gestion des anomalies liées aux badges en situation simulée

Évaluation

Épreuve théorique : QCM sur les règles et obligations liées aux badges ZSAR
Épreuve pratique : contrôle et gestion des accès en zones sécurisées

Certification

Validation des compétences après réussite aux évaluations pratiques et théoriques.



Informations complémentaires

Formation conforme aux normes nationales et internationales de sûreté aéroportuaire.

Nombre maximum de participants : 20.

Lieu de la formation : Centre certifié ou directement sur site selon les besoins.

Références

Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) : Normes et recommandations.

Règlementation nationale et internationale en sûreté aéroportuaire.

LA METHODE

Organisme de formation professionnelle

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11756619975 auprès du préfet de région d'Île-de-France ».

Adresse du siège social : 181 avenue des Nations 93290 Tremblay-en-France

Siret:92036027800021

N°AUTORISATION CNAPS : FOR-093-2028-07-13-20230865155

N° d'agrément ADEF : 9323070801

Numéro de téléphone : 06.29.75.54.79